



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 120141

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des stagiaires. Il le prie de bien vouloir lui indiquer le nombre de stagiaires conventionnés au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant entre 2002 et 2006.

Texte de la réponse

Les conventions de stage concernent : les collégiens qui doivent dans le cadre de leur scolarité découvrir le monde professionnel ; ces stages sont généralement de courte durée ; les lycéens et étudiants en enseignement alterné ou les universitaires devant accomplir des stages d'initiation, d'application ou des périodes de formation en milieu professionnel ; la durée des stages peut alors varier d'un à plusieurs mois. Le recensement ci-après distingue l'administration centrale et les services déconcentrés conformément à l'organisation du ministère. Sur la période considérée (2002-2006), le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie a accueilli en moyenne 2 248 stagiaires conventionnés.

ANNÉES	2002	2003	2004	2005	2006
Administration centrale	208	221	296	339	303
Services déconcentrés	1900	1927	1960	2116	1969
Total	2108	2148	2256	2455	2272

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120141

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2303

Réponse publiée le : 8 mai 2007, page 4295